

PERMANENCE DU DEPUTE DE L'ARDECHE

HERVE SAULIGNAC

LE TEIL – jeudi 12 septembre de 09h00 à 11h00 – mairie du Teil

PRIVAS – les mardis et mercredis matins – permanence parlementaire (5, cours du Palais)

BOURG-SAINT-ANDEOL – jeudi 19 septembre de 09h00 à 11h00 – siège de la Communauté de communes DRAGA

LA VOULTE – jeudi 26 septembre de 09h00 à 11h00 – mairie de La Voulte

LE CHEYLARD – jeudi 03 octobre de 09h30 à 11h30 – mairie du Cheylard

VERNOUX – jeudi 10 octobre de 09h30 à 11h30 – petite salle sous La Poste (rue des Lavoirs)

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous

Au 04 75 64 56 49 ou à [permanence@hervesaulignac.fr](mailto:hervesaulignac.fr)